



Coronavirus : point de situation en Normandie et recommandations

5 février 2021

#COVID19



Coronavirus COVID-19 : l'Agence Régionale de Santé de Normandie réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation dans la région.

Point de situation au 5 février 2021

A retenir

Une circulation virale élevée

En Normandie, le taux d'incidence enregistre une légère progression et atteint 176,63 cas pour 100 000 habitants (contre 171,3 le 02/02). La situation est toujours contrastée entre les départements, avec un taux d'incidence en hausse dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Le nombre de clusters progresse lui aussi, avec 154 clusters en cours d'investigation.

Une tension hospitalière qui reste importante

Si une légère diminution du nombre de personnes hospitalisées est observée (1359 personnes

hospitalisées au 04/02 contre 1385 au 01/02), le nombre de personnes en réanimation continue d'augmenter avec 126 personnes en réanimation (contre 118 le 01/02 et 98 au 08 janvier).

37 clusters sont identifiés dans des établissements hospitaliers, ce qui accroît la tension hospitalière. Ces situations font l'objet de la mobilisation des directions ainsi que des équipes médicales et soignantes des établissements, en lien avec l'ARS Normandie et le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) de Normandie. L'ensemble des acteurs s'attache à assurer la meilleure prise en charge des patients et faire barrière à la propagation du virus. L'ARS accompagne également les Centres Hospitaliers en faisant appel à des soignants volontaires pour venir en appui : infirmiers libéraux, professionnels inscrits sur la plate-forme nationale « renforts RH », établissements de santé du territoire et étudiants en santé notamment de l'institut de formation en soins infirmiers et de l'institut de formation d'aides-soignants du centre hospitalier.

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, continuent de déployer des opérations de dépistages et de promotion du renforcement des gestes barrières.

Ces opérations de dépistage viennent en complément de l'offre de dépistage existante afin de faciliter l'accès aux tests pour les habitants du territoire.

Le dépistage est un élément clé de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ». Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contact à risques, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires : s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. En cas de résultat positif, une recherche de variant est réalisée.

Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-depistage-sans-ordonnance-en-normandie-avec-ou-sans-rdv>

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 4 février **125 889 injections effectuées** (109 869 primo injections et 16 200 secondes injections). Dans les EHPAD, les deuxièmes injections se déploient progressivement dans les départements avec, au 3 février, **25 478 premières injections et 3077 secondes injections réalisées**, soit un taux de couverture vaccinale en EHPAD de 81% pour la région.

Le mois de février sera encore majoritairement consacré à la délivrance des secondes injections : en Normandie, aucun rendez-vous n'a été reporté et toutes les secondes injections seront assurées.

Dans ce contexte, près de 11 000 primo injections auront toutefois lieu entre le 8 février et le 1^{er} mars. De nouvelles plages de rendez-vous sont ainsi disponibles depuis ce soir 18h. Ces primo vaccinations seront ouvertes aux personnes de 75 ans et plus (dont toutes celles placées sur liste d'attente) ainsi qu'au public éligible en résidences autonomie. Des opérations mobiles seront également déployées dans les territoires les plus isolés.

La Normandie recevra dans les prochains jours environ 25 000 doses du vaccin AstraZeneca.

Réceptionnée dans les 5 établissements pivots de la région, cette première livraison sera utilisée pour vacciner d'abord les professionnels de santé libéraux et hospitaliers de moins de 65 ans (y compris SDIS et aide à domicile) ainsi que les résidents et professionnels en Foyers d'Accueil Médicalisés et Maisons d'Accueil Spécialisées.

Par la suite, avec les prochaines livraisons, la vaccination s'ouvrira aux personnes de 50 à 65 ans ayant des comorbidités, et enfin à l'ensemble des personnes de 50 à 65 ans. Les conditions de conservation de ce vaccin, moins complexes que les deux premiers, permettront par la suite de confier, d'ici la fin du mois de février, aux professionnels de santé de ville - médecins généralistes, puis pharmaciens et infirmiers - la suite de cette campagne.

Téléchargez et activez l'application « Tous anti covid »

Des heures gagnées, ce sont des vies sauvées

Plus d'info : [cliquez ici](#)

Le point de situation est disponible via ce lien :

- [Coronavirus : point de situation en Normandie - 5 février | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Suivi des indicateurs épidémiologiques

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles [sur le site de Santé publique France](#)

Plus d'indicateurs régionaux sont [disponibles sur Géodes](#).



Pour vous faire tester en Normandie : <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-lieux-de-depistage-sans-ordonnance>

Comment me protéger et protéger les autres ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-comment-me-proteger-et-prot...>

Quels sont les symptômes évocateurs du coronavirus ? Que faire en cas de symptômes ?
<https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-que-faire-en-ca...>

Que faire si je suis testé positif au coronavirus ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-que-faire-si-mo...>

Que faire si je suis identifié comme "cas contact" d'une personne testée positive ?
<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-que-faire-si-je-suis-une-personne-contact-dun-cas-covid-19>


Aller plus loin

Liens utiles

- > [Coronavirus Covid-19 : où trouver des informations fiables ?](#)
- > [Coronavirus Covid-19 : arrêts de travail](#)

NOUS CONTACTER

ARS Normandie

 Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille - 14050 Caen

 02 31 70 96 96



[Accessibilité](#)

[Mentions légales](#)

[Contacts](#)

[Plan du site](#)

[Gestion des cookies](#)

Toutes les ARS

